

**Arrêté n° 2025-1541**

NOMENCLATURE : 5 – 3

**ARRETE DU MAIRE**

PORTANT DESIGNATION D'UN ADJOINT AU MAIRE AU SEIN DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION INSTANCE  
INTERCOMMUNALE D'INSERTION (3ID)

Le Maire de la Ville de LENS,  
Président de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son  
article L. 2122-25,

Vu le procès-verbal de l'élection du maire en date du 25 mai 2020,

Vu les statuts de l'Association Instance Intercommunale  
d'Insertion (3ID), notamment l'article 4 qui stipule que  
l'association est composée de membres fondateurs élus dont fait  
partie de la Ville de LENS,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la représentation de la Ville de  
LENS au sein de l'Assemblée générale de l'Association Instance  
Intercommunale d'Insertion (3ID) par la désignation d'un élu du  
Conseil municipal,

Considérant le décès de Monsieur Dominique REAL, conseiller  
municipal de la Ville de Lens, le 27 mars 2025 et la nécessité de le  
remplacer au sein de cette instance,

**ARRETE**

**Article 1 :** Monsieur Farid BOUKERCHA, adjoint au maire en charge de la politique de la ville et de l'économie sociale et solidaire, est désigné pour représenter le Maire de LENS au sein de l'Assemblée générale de l'Association Instance Intercommunale d'Insertion (3ID). Il reçoit à cet effet tous pouvoirs pour participer aux réunions de cette association, y débattre et y voter au nom de la Ville de LENS.

**Article 2 :** Le présent arrêté sera

- Notifié à Monsieur Farid BOUKERCHA,
- Transmis à Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de LENS,
- publié sur le site Internet de la Ville de LENS : [www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr) (rubrique Actes Administratifs)

**Article 3 :** Le Directeur Général des Services de la mairie est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté.

Fait à LENS, le

**29 AOUT 2025**



Sylvain ROBERT